

### Mairie de Saint-Marsal

4, carrer del panader 66110 Saint-Marsal Tel : 04.68.39.41.14

## Marché de Travaux

## **ACTE D'ENGAGEMENT**

Objet du Marché Ordinaire :

SÉCURISATION ET MISE HORS D'AIR DE LA MAISON « RICARD »

66110 SAINT-MARSAL

Numéro de Marché:

Date et heure limite de remise des offres :

18 Octobre 2022 à 12:00

## **SOMMAIRE**

Article 1 - Identification de l'acheteur	3
Comptable assignataire des paiements : Trésorerie de CÉRET	3
Article 2 - Consultation allotie	3
Article 3 - Délai de validité des offres	3
Article 4 - Identification et engagement du candidat	3
Article 5 - Répartitions des prestations entre membres du groupement	5
Article 6 - Type de prix	5
Article 7 - Modalités de variation du prix	5
Article 8 - Mois d'établissement des prix du marché	6
Article 9 - Contenu des prix	6
Article 10 - Prix (à compléter par le candidat)	6
Article 11 - Sous-traitance	7
Article 12 - Durée du marché	7
Article 13 - Paiement	7
Article 14 - Avance	7
Article 15 - Signature du marché par le candidat individuel	8
Article 16 - Signature du marché en cas de groupement	8
Article 17 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)	9
Article 19 - Date d'effet du marché	a

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée.

#### Article 1 - Identification de l'acheteur

Autorité compétente pour signer le marché : Monsieur le Maire, Guy MÉTIVIER

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie de CÉRET

#### **Article 2 - Consultation allotie**

Les prestations sont réparties en 2 lots, traités de façon séparée. Les lots sont les suivants :

Lot n°1 : DÉMOLITIONS - GROS OEUVRE Lot n°2 : MENUISERIES EXTÉRIEURES

La présente offre concerne le lot n' .....

#### Article 3 - Délai de validité des offres

L'offre ainsi présentée ne lie le candidat que si son acceptation est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### Article 4 - Identification et engagement du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes :

- L'acte d'engagement et ses éventuelles annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Le cahier des clauses administratives générales travaux (CCAG –Travaux) approuvé par arrêté du 30 mars 2021 et publié au JO du 1er avril 2021
- La décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.)

et conformément à leurs clauses, Candidature individuelle

- Le signataire s'engage sur la base de son offre et pour son propre compte;
- À produire, si l'offre est retenue et si celles-ci n'ont pas été fournis à l'appui de l'offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 3 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
- Sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies :

Adress Immat Adress	e établissen riculé à l'INS e siège soci	t dénomination so nent : EE sous le n° SIRET al ( <i>si différente</i> ) : .	· :			
L'opéra	ateur éconor andation de	nique est une micr la Commission du	o, une petite ou	une moyen	ne entreprise au	sens
13 ac la loi ac	1 5 juniet 15	30 []				
		signataire				
		e est retenue et si				
		ux articles R2143-				
		ours francs à comp				
		voir adjudicateur.			4 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
		mément aux stipul		ments visés	ci-dessus, à exéc	uter
les pres	tations dans	les conditions ci-a	iprès définies :			
Nom c	ommercial e	t dénomination so	ciale :			
Adress	e établissen	nent :				
Immat	riculé à l'INS	EE sous le n° SIRET	·			
		al (si différente) : .				
•						
	•					
		 nique est une micr				
		la Commission du				
19 de la loi du						
Désiar	né dans le n	narché, sous le no	m de " titulaire	, " <u>.</u>		
_				· -		
	dature en gi				- I I- II- <b>ff</b>	
	isemble des	s membres du gro	oupement steng	agent sur i	a base de l'offre	e au
groupement;	ire si l'offre	e est retenue et si o	celles-ci n'ont na	as été fourn	is à l'annui de l'o	ıffre
		ux articles R2143-				
		ours francs à comp				
		voir adjudicateur.		-	·	
		mément aux stipul		ments visés	ci-dessus, à exéc	uter
les pres	tations dans	les conditions ci-a	apres définies.			
Nature	du grouper	nent : conjoint ou	☐ solidaire ☐			
[India:	er le nom	commercial et la	dénomination	sociale de	chaque membre	e du
		de son établissem				
		on adresse électro				

et son numéro SIRET et si l'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne

ntreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan a	ιu
ens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996].  Nom commercial et dénomination sociale de l'opérateur économique :	
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :	
Téléphone : Télécopie : Téléco	
Courriel:L'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au ser le la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 9 de la loi du 5 juillet 1996    Output  Description  Descript	าร
Nom commercial et dénomination sociale de l'opérateur économique :	
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :	
Téléphone :	
Courriel :L'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au ser le la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du 1 de l'articl	าร
9 de la loi du 5 juillet 1996 □	

Désigné dans le marché, sous le nom de "titulaire ".

#### Article 5 - Répartitions des prestations entre membres du groupement

Obligatoire si le groupement est conjoint

Nom du membre	Description des prestations à exécuter	Montant HT

#### Article 6 - Type de prix

Les prestations sont traitées à prix global et forfaitaire.

#### Article 7 - Modalités de variation du prix

Les prix sont fermes et actualisables.

L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence propre à chaque lot - Base 2010 publié au Insee, à savoir :

Lot n°1: GROS OEUVRE, CHARPENTE, COUVERTURE, V.R.D.	BT 07
Lot n°5 : MENUISERIES EXTÉRIEURES	BT 19b

Le prix actualisé est obtenu en appliquant au prix initial le coefficient Cn résultant de la formule suivante :

Cn = I(d-3)/Io

I (d-3) est la valeur de l'indice établie à une date antérieure de trois mois à la date de commencement d'exécution des prestations.

lo est la valeur de l'indice établie pour le mois d'établissement du prix.

L'actualisation est appliquée si un délai supérieur à trois mois s'écoule entre le mois d'établissement du prix et la date de commencement d'exécution des prestations.

Le coefficient résultant du calcul de la formule d'actualisation est arrondi au millième supérieur.

#### Article 8 - Mois d'établissement des prix du marché

Les prix sont réputés établis aux conditions économiques du mois correspondant à la date à laquelle l'offre a été remise par le titulaire, conformément au CCAG. Ce mois est appelé mois zéro (M0).

#### Article 9 - Contenu des prix

Les prix sont réputés complets.

Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation.

#### Article 9.1 - Modalités d'établissement des prix

Les prix du marché sont hors T.V.A. et tiennent compte des éventuelles sujétions techniques précisées dans les documents techniques.

#### Article 10 - Prix (à compléter par le candidat)

#### Concernant le lot n°1 : DÉMOLITIONS - GROS OEUVRE :

Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations est de :

montant Hors Taxes
 montant Hors Taxes
 euros (en chiffres)
 TVA au taux de 20 %
 montant TTC
 montant TTC
 euros (en chiffres)
 montant TTC
 euros (en chiffres)

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

#### Concernant le lot n°2 : MENUISERIES EXTÉRIEURES :

Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations est de :

mble des prestations est de :	
montant Hors Taxes euros (en chiffres)	• r
montant Hors Taxes	• i
euros (en lettres)	• .
TVA au taux de 20 %	
montant TTC euros (en chiffres)	
montant TTC	
euros (en lettres)	

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

#### Article 11 - Sous-traitance

Ces demandes prennent effet à la notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Taux de TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
- montant maximum hors taxes ..... euros (en chiffres)

#### Article 12 - Durée du marché

L'ensembles des prestations du marché devra être réalisé dans le délai global de 6 mois à compter de l'ordre de service général de commencer les travaux

Tous les ordres de services seront délivrés par le Maître de l'Ouvrage.

#### Article 13 - Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : (joindre le RIB correspondant)  Libellé du compte :
Domiciliation :
Adresse :
Code IBAN :
Code BIC :
En cas de paiement sur plusieurs comptes, selon la situation, remplir l'annexe "Désignation des comptes en cas de répartition des prestations par membres de groupement " ou l'annexe "Désignation des comptes en cas d'établissements secondaires susceptibles de réaliser ou de facturer les prestations".
Toutefois le nouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants navés

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en euros.

#### Article 14 - Avance

Conformément à l'article R2191-5 du code de la commande publique, le ou les candidats ciavant désignés :

avant designes.	
Pour le <b>Lot n°1 : DÉMOLITIONS - GROS OEUVRE.</b> — refusent de percevoir la ou les éventuelles avances prévues	
Pour le <b>Lot n°2 : MENUISERIES EXTÉRIEURES.</b> — refusent de percevoir la ou les éventuelles avances prévues	

# Article 15 - Signature du marché par le candidat individuel Fait en un seul original

Nom, prénom et qualité du signataire*	Lieu et date de signature	Signature

## Article 16 - Signature du marché en cas de groupement

Fait en un seul original

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 du code de la commande publique) : Nom commercial et dénomination sociale du mandataire :
En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est : conjoint 🗌 ou solidaire 🗌
Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement : (Cocher la ou les cases correspondantes.)
pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
$\square$ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe
Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement : (Cocher la case correspondante.)
donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations

<sup>\*</sup>Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

donnent mandat au mandatair les modifications ultérieures du	re, qui l'accepte, pour signer, en leur nom marché public	et pour leur compte,
donnent mandat au mandat précisions sur l'étendue du mand	taire dans les conditions définies ci-de dat.)	ssous; (Donner des
Nom, prénom et		
qualité du signataire*	Lieu et date de signature	Signature
*Le signataire doit avoir l	e pouvoir d'engager la personne qu'il rep	orésente.
Article 17 - Acceptation	on du marché (à remplir par le pouv	<u>voir adjudicateur)</u>
Est acceptée la présente offre po	our valoir acte d'engagement	
A		
Le		
Signature de l'autorité compéten	te en vertu de Délibération N° 2021-22 du	27 novembre 2021.
<u> Article 19 - Date d'eff</u>	<u>et du marché</u>	
En cas d'envoi par le proj		
	e profil d'acheteur mière consultation par le titulaire et les ré	áfárancas da l'accusá
de réception	illiere consultation par le titulaire et les re	Herenices de l'accuse
Consultation par le titula		
Références : A défaut de consultation :	 par le titulaire, la notification est réputée f	faite huit iours après
la mise à disposition.	par le titulaire, la liotilication est reputee	raite mait jours upres
Cadra nour nantissama	nt ou cession de créance : (1)	
Formule d'origine	int ou cession de creance.	
	e exemplaire pour être remise à l'établis	sement de crédit en
<ul><li>cas de cession ou de nantisseme</li><li>La totalité du marché (2)</li></ul>	ent de creance de :	
	valuées à	euros (en lettres)
		AE-RICARD.docx

## MAISON RICARD - Saint-Marsal Marché de Travaux A.E. E2

direct.
La partie des prestations évaluées à
A, le (3)
Signature,
(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Date et signature originales.